

The logo for the MR (Mouvement Réformateur) party, featuring the letters 'MR' in a bold, white, sans-serif font on a blue background.

**Accueil de la petite enfance :
Florence Reuter au chevet des maisons d'enfants.**

Aujourd'hui, lors de la toute première Commission de l'Enfance de la législature, la Députée Florence Reuter a interrogé le Ministre Nollet sur la situation financière des maisons d'enfants et sur la limite d'âge imposée aux accueillantes d'enfants autonomes (65 ans).

La Députée salue la promesse faite par le Ministre Nollet de prendre ENFIN en compte l'avis des acteurs de terrain en acceptant l'idée d'une table ronde dans les semaines à venir. *Cela fait plus de 2 ans que les responsables de maisons d'enfants attendent une réponse positive et qu'ils se sentent abandonnés tant par le Ministre que par l'ONE.*

Par contre, Madame Reuter regrette que le Ministre n'ait pas encore pu prendre connaissance du rapport de l'étude réalisée à la demande de l'ONE sur la viabilité des maisons d'enfants alors que celui-ci a été rendu le 24 juin dernier... *Ce rapport montre clairement dans quelles difficultés se trouvent les structures d'accueil non subventionnées (plus de 60% de celles-ci connaîtraient de graves difficultés financières).*

Une fois encore, Mme Reuter rappelle que si l'on ne s'intéresse pas rapidement au sort des maisons d'enfants, celles-ci risquent de disparaître petit à petit.

En ce qui concerne la limite d'âge imposée aux accueillantes d'enfants autonomes, la Députée regrette que cette atteinte à la liberté de choix existe et force nombre de personnes volontaires, avec un statut d'indépendant, à stopper leurs activités alors qu'elles sont encore en pleine possession de leurs capacités. Selon elle, il est dommage de fixer une telle limite en considérant qu'une personne de 65 ans n'est plus apte à s'occuper d'enfants et d'encourager ainsi le travail au noir.

Encore une fois, selon Mme Reuter, la liberté de choix, tant au niveau des parents que des acteurs de terrain devrait toujours prévaloir.